



MINISTÈRE
CHARGÉ DES RELATIONS
AVEC LE PARLEMENT
ET DE LA PARTICIPATION
CITOYENNE

Liberté
Égalité
Fraternité

LE MINISTRE

Paris, le 28 AOUT 2020

N/Réf. : MRP/CAB/MF/TG

Monsieur le Président,

Par un courrier en date du 27 juillet dernier, vous avez souhaité attirer mon attention sur le projet de contournement routier du village de Beynac et la réaction de M. Germinal PEIRO, Président du Conseil départemental de la Dordogne, aux décisions dernièrement rendues par les juridictions administratives à ce sujet.

En tant que membre du Gouvernement, je ne peux commenter ou interférer avec ces décisions, en particulier celle rendue de manière définitive le 29 juin dernier par le Conseil d'État.

Ayant pris connaissance des enjeux liés à ce contournement routier - en matière d'aménagement du territoire comme de protection de l'environnement -, je peux comprendre les réactions des différentes parties prenantes. Chacun doit désormais, dans un esprit d'apaisement, retrouver le chemin du dialogue afin qu'à l'avenir une solution de nature à concilier les différents intérêts en jeu puisse être trouvée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Marc FESNEAU

M. Théophile PARDO
Président
Association D.I.G.D
Mairie, lieu dit Luziers
24220 Castels et Bézenac